

PERMANENCE DÉCLARATION D'IMPÔT SUR LE REVENU



Le 16 avril 2018

INFORMATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe de l'organisation de permanences des Finances Publiques pour vous renseigner sur les déclarations d'impôt sur le revenu.

Elles se dérouleront les jours suivants :

jeudi 26 avril 2018

jeudi 3 mai 2018

mardi 15 mai 2018

jeudi 17 mai 2018

jeudi 24 mai 2018

mardi 29 mai 2018

jeudi 31 mai 2018

de 14h00 à 16h30

dans les locaux de la Communauté de Communes de Moret-Seine-et-Loing au 18 allée Gustave Prugnat à Moret-sur-Loing.

Ces permanences sont ouvertes, sans prise de rendez-vous, aux contribuables des communes antérieurement rattachées au Trésor public de Moret-Loing-et-Orvanne.

En dehors de ces permanences, les usagers sont accueillis au Service des Impôts des particuliers de Montereau-Fault-sur-Yonne (10 rue Etienne Thibault) aux jours et horaires d'ouverture suivants : les lundis, mercredis, vendredis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 et les mardis, jeudis de 8h30 à 12h00.

Patrick SEPTIERS

Maire de Moret-Loing-et-Orvanne

Moret Loing & Orvanne

Tél : 01 60 73 51 51 Fax: 01 64 31 11 29

Mairie - B.P. 10053
26, rue Grande Moret-sur-Loing
77250 - Moret Loing et Orvanne

www.moret-loing-et-orvanne.fr

Département de Seine et Marne

Arrondissement de Fontainebleau

Canton de Montereau-Fault-Yonne

Communauté de Communes Moret Seine & Loing